

« Médiation » – Val Tolosa

Patrice Vermeulen a notamment été conseiller technique au secrétariat chargé de la Consommation. Consommer est donc un verbe qu'il maîtrise à tous les temps !

Sa dernière mission : MEDIATEUR chargé d'influencer et de favoriser l'émergence d'un projet exemplaire en matière d'environnement (avec des méthodes exemplaires en matière de lobbysme).

Constat affiché: Une zone en forte croissance démographique sur de nombreuses années et une possibilité de faire évoluer le concept des centres commerciaux qui doivent dépasser la seule activité commerciale, pour être des pôles de vie qui s'intègrent dans les territoires.

Constat caché : La surabondance des centres commerciaux en Haute-Garonne et leurs chiffres d'affaire constamment en baisse, forcent à réinventer les centres commerciaux. Désormais, ils se substitueront aux salles de spectacles, aux médiathèques des centres villes, aux places de villages... Entre deux rayons, des théâtres pourront déclamer « Shakespeare » ou « chèque's pire » !

L'urbanisation de la Ménude date de 30 ans ! Trois décennies qui ont vu évoluer et changer les modes de consommation. Le monde change mais les intérêts demeurent, immuables et toujours aussi perfides. C'est une constance qui n'a pas évolué depuis 30 ans !

Cette opération représenterait 350 millions d'euros d'investissements principalement au bénéfice des entreprises locales. C'est d'une générosité extraordinaire ! Le promoteur affiche un altruisme qui ne leurre personne, sauf les autruches !

En 2015, après avoir promis de ne jamais céder devant le promoteur, le président du conseil départemental sort la tête du trou, des grains de sable plein les yeux et les oreilles. La situation est trop inconfortable, les promesses trop difficiles à tenir. C'est donc l'Élysée qui doit trancher ! Mais depuis quand l'Élysée tranche-t-il ? Pensez-vous que Monsieur Hollande ait écouté son bon sens ? Non, il a cédé à l'appel des sirènes si joliment chanté par son conseiller (ancien PDG de l'actuel promoteur) !

Dorénavant, on ne parle plus de centre commercial mais de centre de loisirs !

Dorénavant, on ne parle plus de bétonnage mais d'un projet respectueux de l'environnement.

Une zone de compensation de **126 hectares** remédiera aux saccages **de 300 hectares** de surface dédiée au centre commercial ! N'aurait-il pas été préférable de préserver ces 300 hectares et d'étendre les surfaces agricoles, conformément aux préconisations du SCOT de Toulouse Métropole ?

Que dire de l'éco-jardin dédié au jeune public ? Le promoteur est soucieux de porter à la connaissance des jeunes générations les espèces que l'on ne peut plus avoir le plaisir de découvrir dans leur milieu naturel ? Quel cynisme ! Accueillir les écoles, les collèges et les lycées... des proies faciles qu'il est urgent d'éduquer aux nouveaux loisirs de consommation !

Le promoteur a bien entendu la préoccupation des habitants qui souhaitent un bilan carbone le moins impactant possible. Qu'à cela ne tienne. En lisant le rapport du « médiateur », il n'est nullement fait mention des 20000 véhicules jour mais plutôt de la valorisation des circuits courts, entièrement intégrés à la surface de vente. De qui se moque-t-on ? Le seul accès possible au temple de la consommation est routier ! Les transports en commun sont inexistantes !

Un cinéma de 2500 places, à teneur hautement culturelle ! Quels films verra-t-on défiler sous les yeux ébahis des spectateurs goinfrés au pop-corn ? Un espace est-il réservé aux films d'auteurs ? L'ironie voudrait que les salles portent les noms de Pierre Rabhi, que les anti-OGM aient un droit de regard sur les maïs éclatés...

Et la route ? Le maire de Plaisance se substitue au conseil départemental et finance le réseau routier avec le promoteur. Très joli coup pour Unibail ! 4 Millions avaient été promis à la ville pour son dévouement mais ils seront entièrement reversés à la réalisation de la route, avec une somme supplémentaire de 4 millions d'euros. Les contribuables de Plaisance auront-ils une remise sur leurs premiers caddies ?

La société Unibail-PCE s'engage en outre à prendre en charge financièrement, pour un montant total de 800.000€, le coût de la création et du développement des actions d'animation et de promotion d'activités commerciales, afin qu'il n'y ait aucun effet pénalisant pour les acteurs du commerce locaux. Ah Ah ? Val Tolosa serait-il donc un danger pour le commerce local ? Que néni ! Dans le cas où une enseigne indépendante présente à la fois dans l'ensemble « Val Tolosa » et en centre-ville, abandonnerait son exploitation en centre-ville tout en poursuivant celle au sein de l'ensemble « Val Tolosa », la société Unibail-PCE s'engage à faire intervenir gracieusement son réseau de commercialisation pour fournir une assistance adéquate. Val Tolosa met un loup dans la bergerie et vend la viande de mouton à bon prix ! Mais des cours de self-défense seront proposés aux moutons!

Enfin, le directeur de l'agence Pôle Emploi de Colomiers deviendra un correspondant territorial du projet, le monde agricole, du commerce et de l'industrie va enfin pouvoir profiter des vitrines du centre commercial.

L'histoire nous dira si leur rôle sera décisionnaire ou s'ils ne serviront que de mannequins ou de pantins pour les vitrines de ceux qui nous promettent un avenir en paillettes, artificiels et stériles... très éloignés des exigences environnementales et des préoccupations d'une belle majorité d'individus qui continue à penser que consommer n'est pas un loisir, que les petits commerces sont pourvoyeurs d'emplois et d'éthique, que l'environnement est une priorité!

Fabienne Lépineux